

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (2001)  
**Heft:** 5

**Vorwort:** Edito  
**Autor:** Schärer, Hans-Ulrich

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le courant vert	2	SuisseEnergie pour les communes	10
La loi sur le marché de l'électricité	6	Manifestations - Publications	12

## Edito

Ce n'est pas un hasard si ce numéro est essentiellement consacré à deux sujets: le courant vert et la loi sur le marché de l'électricité (LME). Le courant vert, produit à partir d'énergies renouvelables, respectueux de l'environnement, est «in». Il a connu, durant le programme fédéral de politique énergétique Energie 2000, une réjouissante progression de sa production et de ses ventes. SuisseEnergie – le programme subséquent – continuera de le promouvoir. L'ouverture du marché va offrir de nouvelles perspectives au courant vert puisque le consommateur pourra choisir lui-même comment pourvoir à ses besoins – donc envisager ses achats en fonction de sa sensibilité écologique. Le courant vert doit s'affirmer sur le marché libre, mais peut aussi renforcer son image de produit autonome, porteur d'une plus-value écologique. Voilà une occasion toute trouvée d'exploiter les exigences renforcées du marché.

La loi sur le marché de l'électricité doit régler le marché libre. Elle comprendra diverses mesures connexes – comme le label obligatoire, l'accès immédiat, la gratuité de l'acheminement et la rémunération de l'injection dans le réseau – garantissant aux énergies renouvelables qu'elles profiteront manifestement du nouvel ordre du marché.

L'extension du marché du courant vert dépendra de la confiance que les clients accordent à cette sorte de produit. La transparence du marché et l'assurance qualité constituent dès lors des impératifs fondamentaux. A leur service, la LME a prévu notamment le label obligatoire.

Hans-Ulrich Schärer  
Pascal Previdoli  
OFEN

## L'électricité sur le devant de la scène

Albert et Sophie, de banals consommateurs d'électricité, consacrent 1% de leur revenu disponible, ou 450 francs par personne et par an, pour régler leur facture d'électricité. Or ils pourraient réduire ce montant en utilisant des appareils à bon rendement électrique. En effet, selon le modèle de réfrigérateur ou de congélateur

choisi, la consommation de courant varie du simple au double. Et si en prime nos deux amis optent pour du courant vert, ils contribueront encore à la protection de l'environnement.

*energie extra* veut vous guider dans votre choix. La première partie de cette édition traite du courant vert. Des fournisseurs de toute la Suisse se sont associés à notre Office pour mener, en octobre, une campagne sur le courant tiré d'énergies renouvelables. Les articles suivants traitent, eux, de la loi sur le marché de l'électricité, qui sera mise en votation l'année prochaine. Le projet adopté par le Parlement veille à instaurer des conditions équilibrées sur le marché. Il fixe des garde-fous, pour garantir la sécurité de l'approvisionnement et protéger les intérêts des consommatrices, des consommateurs et du personnel de la branche. L'ordonnance sur le marché de l'électricité est actuellement en consultation.

Le courant peut être produit de diverses manières. La question d'un mode de production «adapté» fait depuis quelque temps l'objet de discussions politiques. Par ailleurs, le Conseil des Etats débatera prochainement de la loi sur l'énergie nucléaire. L'année 2001 est décidément placée sous le signe du courant.

Le courant est une énergie clé, aux emplois multiples, et très précieuse à ce titre. L'électricité contribue à l'évolution technologique moderne, c'est un facteur omniprésent dans les marchés en croissance. Il faut régulièrement renoncer à vouloir stabiliser sa consommation, a fortiori à la réduire en phase de haute conjoncture. Pourtant, Energie 2000 a obtenu ces dernières années des résultats tout à fait honorables au niveau des produits et des processus, ainsi que de l'attitude face à la consommation. Et SuisseEnergie entend bien poursuivre dans cette voie.



**Walter Steinmann**  
Directeur de l'Office fédéral  
de l'énergie

«L'année 2001 est décidément placée sous le signe du courant»